

Les dossiers municipaux

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni dans la salle du Foyer rural sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

Voirie. Le marquage au sol de la signalisation routière de la commune est à refaire ainsi que le parking de la mairie sur lequel une place handicapée sera matérialisée. Le conseil retient le devis de l'entreprise locale Signal TP pour un montant de 5.208 € HT.

Fibre optique. Les travaux devraient débuter à l'été 2021 et se terminer en fin d'année. L'installation s'appuierait sur le réseau existant ou en aérien ce qui implique des travaux d'élagage pour les propriétaires. Un plan sera fourni à la commune. 100 % de la commune sera couverte. L'entreprise en charge du déploiement « Poitou Numérique » s'appuie sur le réseau Orange et posera des terminaux optiques regroupant au maximum une douzaine de maisons. Ensuite, chaque propriétaire sera libre de souscrire ou non à la fibre moyennant des frais de raccordements du terminal optique jusqu'à la maison et de choisir son opérateur.



Le conseil municipal se réunit dans la salle du foyer rural.

Commission « bien vivre ». Dominique Maurille, adjoint, a indiqué que les gobelets écocup ont été livrés et pourront être utilisés par les associations locales à la demande. Le cadeau à destination des aînés en remplacement du traditionnel repas, vu le contexte sanitaire, a fini d'être distribué le samedi 19 décembre matin, salle du conseil municipal.

Budget. Compte tenu des finances de la commune, des études sont en cours pour essayer de rationaliser certaines

dépenses (coût de l'assiette à la cantine, produits d'hygiène et d'entretien, vêtements professionnels, renégociation des prêts en cours).

Personnels communaux. Les régimes indemnitaires et les primes du nouveau régime indemnitaire sont adoptés. Par ailleurs, l'agent communal titulaire renouvellera son habilitation électrique en février prochain.

Bulletin municipal. Le prochain sera distribué fin janvier 2021.